

Questions orales

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, les négociations que nous poursuivons avec les États-Unis ont été clairement autorisées par le GATT et sont tout à fait compatibles avec les principes qu'il préconise. En plus, d'autres pays commerciaux dans le monde se rendent compte comme nous de la puissance et du pouvoir destructeur des pressions protectionnistes exercées aux États-Unis.

Je me suis entretenu, si le député ne l'a pas fait, avec les ministres du Commerce et les ministres des Affaires étrangères d'autres pays, qui ont tous accueilli avec satisfaction cette initiative, car elle va montrer aux partisans du protectionnisme aux États-Unis qu'il y a moyen de s'entendre dans le monde plutôt que de se cacher derrière des murs et comme cette initiative est novatrice, elle est importante pour le GATT, car nous avons abordé durant les pourparlers entre le Canada et les États-Unis de nouvelles questions et on pourra s'inspirer de leur solution dans le monde pour établir des règles commerciales à l'égard du secteur tertiaire, de l'investissement et d'autres domaines où les règles sont actuellement insuffisantes.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

M. George Baker (Gander—Twillingate): Monsieur le Président, en réponse aux critiques apparemment sans fin que suscitent les lacunes de cet accord commercial, le premier ministre a lancé en fin de semaine un message général d'apaisement: «Ne vous en faites pas, ça va partir au lavage». Est-ce que le premier ministre croit qu'il peut vraiment mettre cet accord en oeuvre alors que la vaste majorité des Canadiens y sont totalement opposés ou veulent plus d'information?

Des voix: Faux!

M. Baker: Et en passant, où en est le texte final? Quand sera-t-il rendu public? Tout va partir au lavage en effet, après que le Canada se sera fait lessiver et rincer. Le seul lavage que connaît le premier ministre, c'est le blanchissage.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, comme le ministre des Transports, le député de Saint-Jean-Ouest, est absent aujourd'hui, mon honorable ami devra peut-être attendre pour obtenir une réponse directe.

Entre temps, le député parle des lacunes de l'accord de libre-échange. Si lacunes il y a, cela ne manquera pas d'étonner beaucoup des pays comme la Corée, Taiwan, le Japon et Israël qui, après avoir pris connaissance des dispositions de l'accord commercial canado-américain, veulent tous en négocier un pareil pour eux-mêmes parce qu'ils y voient un outil commercial extrêmement précieux.

* * *

L'ACCORD GÉNÉRAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

LA DÉCISION D'UN GROUPE D'EXPERTS—LES RÉPERCUSSIONS SUR L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE DE LA CÔTE OUEST

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle concerne la décision d'un groupe d'experts du GATT qui

menace de ruiner l'industrie de la pêche de la côte ouest. Puisque cette décision est à l'ordre du jour de la réunion du GATT qui se tiendra cette semaine à Genève et que des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures sont actuellement à Genève à ce sujet, le ministre garantira-t-il à la Chambre qu'il a ordonné à ses fonctionnaires de s'opposer à cette décision?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, comme le député le sait, je pense, le rapport du groupe d'experts n'a aucune valeur légale au sein du GATT jusqu'à ce qu'il soit officiellement adopté. Cela exige le consentement unanime des membres du GATT. Le rapport ne sera pas discuté avant demain par le GATT. Nous avons des représentants sur place qui feront valoir le point de vue du gouvernement.

LA RÉPONSE DU CANADA

M. Jim Fulton (Skeena): Ma question supplémentaire s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Un ministre a bien dû dire aux fonctionnaires qui sont à Genève d'appuyer le rapport du groupe d'experts ou de s'y opposer. Ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures est très simple. A-t-il ordonné à ses fonctionnaires de s'opposer à la décision du groupe d'experts?

M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, nous sommes très conscients de l'importance de cette question pour l'industrie de transformation du poisson de la côte ouest. Nous collaborons étroitement avec l'industrie, avec les syndicats et avec le gouvernement de la Colombie-Britannique à ce sujet. Nous effectuons des consultations approfondies sur nos options concernant la réponse à donner au groupe d'experts du GATT.

M. Fulton: Quand allez-vous prendre une décision, à minuit?

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES MESURES AMÉRICAINES CONTRE LES IMPORTATIONS DE POISSON EN PROVENANCE DU CANADA

M. George Henderson (Egmont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre, ou à son secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Depuis la conclusion de l'accord Mulroney-Reagan...

Des voix: Règlement!

M. Henderson: ... le secteur de la pêche est victime d'une série de mesures commerciales prises aux États-Unis, par exemple dans le cas du saumon et du hareng de la Colombie-Britannique, dans le cas de la morue fraîche mesurant moins de 19 pouces de long, dont on a interdit la vente dans certaines régions des États-Unis, et, bien entendu, comme nous l'avons appris la semaine dernière, dans le cas des homards entiers emballés dans de la saumure, et de plus de 6 000 livres de poisson de fond que les Américains ont saisis à la frontière. Le poisson en question avait été emballé dans l'Île-du-Prince-Édouard, ma province d'origine.